

NOTES – Rencontre annuelle Section Franches-Montagnes ; 13 décembre 2022

9h30 au restaurant le Relais du Peupé au Noirmont.

Présents : Selon liste de présence disponible auprès d'AgriJura

Excusé-e-s : Toinette Froidevaux, Laetitia Rebetez, Sébastien Oppliger.

Les documents présentés se trouvent sur : <https://www.agrijura.ch/sections-regionales>

Ordre du jour

1. Introduction par le président de section
2. Rapport des paysannes
3. Infos AgriJura
4. Infos ECR
5. Infos FRIJ
6. Infos ENV : plan spécial périmètre réservé aux eaux
7. Divers
8. La durabilité de la production laitière

1. Introduction par le président de la section

Le président ouvre la rencontre et salue les personnes présentes. Il revient sur la météo très humide en 2021 et très sèche en 2022. L'agriculture ne peut pas changer les aléas climatiques et doit s'adapter. La dernière rencontre de la section a eu lieu en 2019, puis tout a été mis en pause sous l'effet du Covid. La section a néanmoins pu organiser les portes ouvertes à la ferme en septembre 2021. Au niveau du comité, Jérémy Vermeille a repris la présidence en 2022.

En août 2022, le Marché-Concours s'est déroulé à Saignelégier et la section a pu confectionner un char sur le thème du loup et des contributions à l'élevage. Sur ce dernier point, il soulève que le monde agricole a été entendu pour maintenir la prime à l'élevage FM.

Le président remercie les membres pour l'engagement contre l'initiative élevage, votée en septembre 2022. Il revient aussi sur la complexification de la politique agricole, notamment avec les nouvelles ordonnances présentées en juin. La simplification administrative n'est pas encore à l'ordre du jour à l'OFAG malgré les demandes de la défense professionnelle.

2. Rapport des paysannes

Katia Belser nous donne les informations du groupement des paysannes des Franches-Montagnes. Elle excuse la présidente Toinette Froidevaux qui ne peut pas être présente aujourd'hui.

Le groupement des paysannes des Franches-Montagnes fête son anniversaire cette année. Kathia revient sur les activités des paysannes durant toutes les années d'activité du groupement. Le groupement compte une centaine de membres et participe à différents événements autour de l'agriculture. Le groupe apéro organise différents apéritifs.

Malgré le nombre élevé de membres, le groupe peine à retrouver des jeunes, c'est pour cette raison que les paysannes ont décidé de cesser l'organisation des repas.

Katia revient aussi sur l'importance des paysannes pour la gestion, le marketing et l'organisation des exploitations agricoles.

3. Infos AgriJura

François Monin apporte les salutations d'AgriJura et donne les informations suivantes :

Inflation et prix à la production. Hausse d'un milliard de franc des coûts de production pour l'agriculture en une année.

Initiative élevage. Score net et balayage de l'initiative à plus de 72% dans le Jura. Merci à tous les agriculteurs pour leur engagement.

Budget 2023 de la Confédération. Pas de coupes et 3 demandes d'augmentation. La prime du soutien à l'élevage sera maintenue. Une hausse du budget de 3,9 mio est demandée pour la promotion des races d'animaux de rentes suisse menacées (ordonnances 2022).

Initiative biodiversité. En traitement dans les chambres fédérales. Le contre-projet prévoit 17% du territoire suisse en surface dédiée à la biodiversité.

Politique agricole. PA22+ renvoyée. Nouvel agenda : suite aux initiatives, un train d'ordonnances entre en vigueur en 2023, 2024. Des assouplissements ont été annoncés cet automne par le Conseil fédéral (baisse de la contribution à la sécurité alimentaire de 200.- au lieu de 300.-, système de production prévus pour une année et non quatre). Un mini-paquet d'ordonnances est prévu pour 2025 et une refonte de la politique agricoles est prévue pour 2030.

Pénuries d'énergie. Plan en 4 phases prévu par la confédération. Phase 1 : appels à la population à économiser l'électricité (respect facultatif). Phase 2 : restrictions de la consommation : interdiction d'utiliser des appareils non indispensables et énergivores (enseignes lumineuses, escalators, etc.). Phase 3 : contingentement pour les gros consommateurs (plus de 100 000 kWh). La phase 4 est le délestage cyclique dans les réseaux électriques. Si la pénurie arrive en phase 4, cela peut avoir de graves conséquences sur l'agriculture, principalement sur la production avicole et les robots de traite.

Finances cantonales. Le canton du Jura doit économiser au moins 35 millions et a prévu un plan équilibre. Coupes démesurées ! Sur un total de 1,4 millions proposés par la GVT sur l'économie publique, 650'000.- touchent l'agriculture (200'000.- touchant aux améliorations structurelles et 450'000.- à l'élevage avec la suppression du soutien aux marchés de bétail). L'agriculture est consciente que nous devons fournir un effort mais n'acceptera pas de coupes disproportionnées.

FarmX. Outil à utiliser pour le partage de machines.

Emploi. Marché de l'emploi agricole est très tendu. Une augmentation de salaire de 2% est prévue dans le contrat-type agricole.

Le projet réfugié dans l'agriculture est actuellement stoppé car l'AJAM ne peut plus fournir de réfugiés. La filiale Terrentraide vivote car difficile de trouver des dépanneurs, faudrait-il travailler avec Maschinen Ring ou employer un dépanneur agricole à l'année ?

Stratégie Lait 2023. Marchés du lait porteurs à l'horizon 2030. Le but de la stratégie est de maintenir le nombre de producteurs et les quantités produites.

Communication de base. Nouvelle marque « Paysannes et paysans suisses ». Divers projets au Jura (portes ouvertes à la ferme, foire du Jura, char au marché concours, pommes de terre en ville de Delémont, soutien des concerts de Christophe Meyer).

Fonctionnement AgriJura. Organisation nouvelle depuis 2020.

4. Infos ECR

Jean-Paul Lachat apporte les salutations d'ECR et donne les informations suivantes :

Politique agricole. Le Conseil fédéral a approuvé un rapport et a communiqué qu'une nouvelle réforme serait engagée avec pour objectif une entrée en vigueur en 2030. Le défi est de mettre au point une politique pour une agriculture et un secteur agroalimentaire durables incluant la santé.

Il y a un objectif de simplification administrative, mais ce n'est que dans le discours. Cela reste un vœux pieu.

PA22 +, cinq points seront discutés d'ici le printemps. Fusion écoréseaux et CQP, couverture sociale du/de la conjointe, contribution pour réduire le coût des assurances (grêle), amélioration structurelle, droit foncier rural.

Paielements directs 2023. Suppression de la durée d'engagement de 4 ans pour la couverture du sol et semis sans labour. Réouverture du site ACORDA actuellement.

Contrôles AJAPI 2023 : focus sur 10% non-fauchés dans les réseaux (zones refuges), protection de végétaux dans les PER (échantillons), bordures tampons et litière dans les SST.

Améliorations structurelles. Améliorations foncières et constructions rurales. Le chef de département a demandé de faire une priorisation des moyens pour ces améliorations. Le Gvt prévoit de réduire les contributions cantonales dans le plan équilibre. Plusieurs adaptations devront se faire.

PGI. Système extrêmement compliqué. Important de simplifier à l'avenir.

Élevage chevalin. Équithérapie avec le cheval FM. Quelques chevaux sont vendus pour cela. La situation du cheval FM se porte bien actuellement, nous espérons que cela durera.

(Document complet :

https://www.agrijura.ch/application/files/3516/7023/4298/2022_Rencontres_annuelles_des_sections_regionales_-_documents_presentes_.pdf

5. Infos FRI

Claude-Alain Baume apporte les salutations de la FRI et donne les informations suivantes :

Formation. La formation agricole et le métier reste attractif avec un nombre de personnes en formation importante, malgré parfois la morosité que l'on peut ressentir dans le milieu agricole. Chaque apprenti utilise son propre ordinateur en classe. Le brevet de la paysanne est redynamisé depuis quelques années.

Formation continue. Offre renouvelée avec 70 cours.

Projet Interreg SPAD. Présenté en fin de séance par Jocelyn Altermath.

CEDD. Collaboration entre l'université de Neuchâtel et la FRI. Projet qui associe l'agriculture dans une démarche académique. But : nourrir les échanges et les liens. Parler de politique agroalimentaire et non de politique agricole. Thématiques prioritaires : changements, agroécologie, autonomie des agriculteurs.

Conférence publique du 8 novembre : voir la présentation de Bernard Lehmann sur le site de la FRI.

Mise en valeur des données comptables. Revenu horaire moyen, ordre de grandeur de 34.- en plaine, plus faible en montagne (env 20.-). Grandes différences entre les exploitations, certains sont très bas.

Modification de l'OPD 2023. Séances en juin 2023 pour annoncer les changements. La FRI a développé un site internet pour simuler les impacts financiers et faciliter le choix des mesures.

Remises d'exploitation hors cadre familial. Possibilité prévue de toucher des crédits d'investissement de 50% de la valeur du prix du marché pour l'achat de fermes si un fermage d'une année a été fait.

Périmètre réservé aux eaux. Un système d'arbre décisionnel sera mis à disposition par la FRI.

6. Infos ENV

Laure Chaignat apporte les salutations de l'ENV et les informations sur le périmètre réservé aux eaux.

Elle rappelle que plusieurs séances d'information avaient eu lieu concernant le PRE. Les derniers recours ont été levés cette année par le TF.

Le PRE est entré en vigueur le 22 septembre dernier. « *Les mesures d'extensification ... seront mises en place par les exploitants agricoles dans les meilleurs délais, mais au plus tard au début de l'année civile qui suit la date de l'entrée en force de l'approbation du plan spécial par le Gouvernement (prise en compte de la planification agricole et des cultures déjà initiées)* ».

Le PRE devra être en vigueur dès 2023, excepté pour les terres ouvertes semées en 2022 ou le délai est 2024.

Le PRE est visible sur le site [Géoportail SIT-Jura](#) Il est prévu d'ajouter le PRE sur ACORDA. PRE bleu, avec contraintes. PREa brun, contraintes non applicable.

Exigences du PRE en zone agricole :

- Pas de produits phytosanitaires* excepté plante par plante à plus de 3m.
- Pas d'engrais/pas de fumure
- Pas de labour
- Surfaces de promotion de la biodiversité à annoncer (Prairie riveraine, Surface à litière, Berge boisée, Haie, Bosquet champêtre, Prairie extensive, Pâturage extensif, Pâturage boisé).

Discussion :

Qui décide quelle SPB nous devons mettre ? Chaque agriculteur peut choisir la SPB, excepté la prairie peu-intensive. Il est possible de déplacer les SPB dans le PRE pour autant que la surface soit identique et qu'il n'y ait pas de baisse de qualité.

7. Divers

Politique énergétique : Il y a un essai à Grangeneuve avec des biogaz alimentés uniquement avec des engrais de ferme. Où en est le dossier, est-ce constructif ? Réponse : la chambre suit le dossier, le retour actuel est que le rendement est plus bas. Des aides à l'investissement pourraient être donnés (en consultation). Il y a un groupe de travail au niveau jurassien pour étudier les constructions de biogaz.

Formation continue : proposition de former le personnel de l'OFAG à la pratique. Il y a beaucoup de personnes éloignées du terrain.

Biodiversité : proposition d'obliger les communes à mettre une certaine surface en SPB.

Loup : les chambres fédérales ont décidé une modification de la loi sur la chasse avec des tirs du loup préventifs autorisés.

Nicolas Pape salue l'assemblée au nom du comité d'AgriJura. Il remercie la section, particulièrement pour la confection du char lors du marché-concours.

8. La durabilité de la production laitière

Présentation de Jocelyn Altermath. Documents sous : <https://www.agrijura.ch/sectionfm>

Prise de note, Marc Kury